

Beau et chaud
Vallée d'Ottawa et région
de Montréal.
Principalement beau, et chaud, sui-
vi d'averses cette nuit et plus frais.

LE JOURNAL

Beau et chaud
Région de Québec et G. G.
Beau et chaud.

CINQUIEME ANNEE, -N° 169

MONTREAL, JEUDI MATIN, 7 JUILLET 1904

LE NUMERO UN CENTIN

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un convoi du Pacifique Canadien a été retardé pour des considérations qui n'ont pas eu de conséquences meurtrières

Ottawa, 6 juillet. — Un accident est survenu à un convoi de la compagnie de la Vallée de la Gatineau, maintenant appartenant au Pacifique Canadien entre Gracefield et Ottawa, ce convoi qui devait arriver à Ottawa à 7 heures ce soir, n'arrivera que demain matin. On dit que la locomotive a été détruite, et que tous les wagons sont hors de la voie. La compagnie du Pacifique refuse de donner des renseignements, mais elle a envoyé un train de secours au lieu de l'accident.

LA LOI MARTIALE A SYDNEY, B. C.

Les renforts de la milice d'Halifax sont arrivés et tout est tranquille dans la ville et aux usines

LES FEUX DE FORET SONT ETEINTS

Sydney, 6 juillet. — La milice d'Halifax est arrivée ici ce matin par un convoi spécial, à 10.45. Une grande foule les attendait à la gare, mais il n'y a eu aucune démonstration d'aucun genre. Après le dîner, les soldats se rendent aux usines, où ils s'occupent à établir les tentes et à réparer les quartiers. Cette après-midi, les miliciens se rendront aux usines autour desquelles ils seront placés, afin de prévenir toute intervention avec les employés de la compagnie; ils seront aussi distribués autour de la ville. Les grévistes sont moins démonstratifs aujourd'hui, mais persistent toutefois à ne pas laisser travailler personne. La compagnie s'occupe activement à remettre les usines en activité et s'ils rencontrent de la résistance parmi les grévistes, il y aura certainement un conflit avec les soldats. Une pluie considérable a éteint les feux de forêt.

Sydney, N.-S., 6 juillet. — Le 63ème et le 66ème fusiliers, ayant un effectif de deux cents hommes, sous les ordres du Lt-colonel Irving D.O.C., sont arrivés d'Halifax ce matin, afin d'aider aux miliciens de Sydney à garder les usines et les employés de la Dominion Steel Company. Aussitôt après leur arrivée, le magistrat stipendiaire de la cité donna lecture de l'acte d'émence, et les grévistes reçurent l'ordre de se disperser, ce qu'ils firent d'ailleurs sans le moindre signe de résistance.

Il y a maintenant 300 miliciens autour des aciéries, où ils seront stationnés jusqu'à nouvel ordre. La ville maintenant est sous la loi martiale et le lieutenant-colonel Irving est en charge. Le meilleur ordre règne parmi les grévistes et ils acceptent philosophiquement cette nouvelle phase de la situation.

UN TOUR DE FORCE

Une douzaine d'enfants ont été sauvés comme par miracle d'une maison en feu

Boston, 6 juillet. — Une douzaine d'enfants ont été sauvés d'une maison en feu, ici aujourd'hui, par le policier John Hanrahan et John Cronin, un voisin. Lorsque tous les enfants ont été sauvés, Cronin a voulu monter au troisième étage pour sauver un infirme nommé John Cicelo, mais la police l'en a empêché à cause du danger. Cicelo a sauté d'une fenêtre. Il a échappé au feu, mais il était tellement blessé qu'il mourra probablement.

Deux bébés que leurs parents ont jetés par les fenêtres ont été attrapés par des hommes de police et n'ont reçu aucun mal.

ANNIVERSAIRE REMARQUABLE

Jackson, Mich., 6 juillet. — Cinq mille personnes se sont rassemblées dans le parc Leominis ici aujourd'hui, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la naissance du parti républicain "Sous les chênes", en cette ville le 6 juillet 1854. C'est ici, à cette date, que la première convention d'état agissant sous le nom de "Républicain", a été tenue.

Le secrétaire d'Etat, John A. Hay, qui était le secrétaire particulier d'Abraham Lincoln, le premier président républicain, était l'orateur du jour.

COURRIER DE QUEBEC

Mort de M. George Royer—Trois morts subites à Saint-Fabien de Rimouski—Convention des instituteurs catholiques—Une femme trouvée sur la voie ferrée à Saint-Agapit—Un ouvrier gravement blessé.

Québec, 6 juillet, (Spéciale). — Les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique du droit se continuent aujourd'hui et ne seront pas terminés avant la fin de la semaine.

Hier à l'assemblée des honorables ministres provinciaux, l'honorable M. Parent a informé ses collègues qu'il avait refusé l'offre d'entrer dans la Commission des Chemins de Fer et qu'il restait à son poste de premier ministre.

Une autre assemblée au Conseil des ministres doit avoir lieu la semaine prochaine.

L'enquête du coroner a établi que M. Georges Royer décédé subitement avant-hier, à la Rivière à Pierre, avait succombé à une congestion des poumons.

Trois morts subites se sont produites la semaine dernière à Saint-Fabien de Rimouski: Eloi Boulanger a été trouvé mort dans son champ, Dame Vve Elzéar Gauthier, âgée de 70 ans, a succombé à une syncope du cœur, et Pierre Morois, 78 ans, s'est tué en tombant au balcon de sa résidence.

Le Bureau de Commerce de Vancouver vient d'offrir à la Chambre de Commerce de Québec de l'aider dans les efforts qu'elle fait pour obtenir une diminution des taxes d'assurance contre le feu.

Une assemblée des créanciers N. Casault a nommé George D. M. C. E. Royer comme son représentant à la Justice, l'hon. juge Sir L. Veau, curateur, et MM. Louis et M. Lambert de Montréal, inspecteurs.

Les créanciers de M. A. Poirier ont nommé MM. L. S. O'Dell et C. W. Wrenshall, gérant de Banque, et Paul Tourigny de Victoriaville, nent prêts à partir au premier avis.

Le colonel Lord Aymer, qui agit actuellement comme commandant de notre milice, est allé hier faire une visite officielle au camp militaire de Lévis.

La Compagnie d'exposition de Québec pousse activement les préparatifs de la grande exposition qu'elle doit tenir en septembre prochain sur ses terrains, près de cette ville.

Il y a trois ans que nous n'avons pas eu d'exposition provinciale à Québec, et l'on assure que celle de septembre prochain sera la plus belle que nous ayons encore eue.

Deux ouvriers travaillant à la maison de M. Louis Morency, doreur, rue St-Jean, qui l'on est à élever d'un étage, montaient ce matin une lourde pièce de bois sur leurs épaules, lorsque l'un d'eux nommé Cantin fit un faux pas et tomba dans l'escalier. La pièce de bois lui roula sur la tête lui infligeant des blessures très graves. Le blessé a été transporté à sa résidence rue Ste-Cécile, où il est maintenant sous les soins du médecin.

La difficulté de l'Electricité de Lévis ne semble pas avoir fait beaucoup de progrès vers un règlement. Le service est encore suspendu. On espère cependant qu'il sera en partie rétabli demain.

L'un des commis d'un magasin de chaussures de la rue St-Jean a disparu. Depuis on a constaté la disparition d'une somme de \$80 et d'une couple de paires de chaussures. Les commis n'ont pas été revus depuis hier après-midi.

NEGLIGENCE CRIMINELLE

Deux personnes ont été tuées et quinze autres ont été blessées dans un accident de chemin de fer arrivé à Cripple Creek, Colorado

Cripple Creek, Colo., 6 juillet. — Le docteur H.-S. Torrance et P.-P. Airheart, tous deux de Cripple Creek, ont été tués. Quinze voyageurs ont été blessés.

On dit que l'accident a été causé par la négligence avec laquelle on a mis le char sur une voie d'évitement.

CRISE MINISTERIELLE

L'hon. M. Scott, secrétaire d'Etat, aurait donné sa démission à la suite d'une divergence d'opinion avec le premier ministre

Ottawa, 6 juillet. — Lord Minto est revenu à Ottawa ce matin et a été rencontré à la gare par sir Wilfrid Laurier.

On dit qu'il avait à communiquer à Son Excellence la démission de l'honorable R.-W. Scott, comme secrétaire d'Etat, mais les ministres refusent de donner aucun renseignement à ce sujet.

Le premier ministre a expliqué à la Chambre ce matin qu'une lettre adressée par l'honorable M. Scott au juge Treadgold, lui disant de ne pas faire de rapport concernant l'enquête au Yukon, avait été rescindée par le conseil des ministres. C'est peut-être là qu'il faut chercher la cause de la friction.

A LA DERIVE

Le cadavre d'un vieux chasseur est retrouvé après six semaines d'absence inexplicquée

Québec, 6 (Spéciale). — On rapporte du Bic qu'un cadavre vient d'être trouvé sur les récifs du sud-est de l'île du Bic. C'est celui de Jean Côté, un vieux chasseur de 70 ans. Le cadavre du défunt a été trouvé à la dérive. La mort doit remonter à quelques jours, car le cadavre était dans un état avancé de décomposition.

Le père Côté était parti depuis six semaines pour aller faire la chasse au loup marin.

EXPLOSION MEURTRIÈRE

Une explosion de pétrole cause la mort d'un homme et blesse grièvement quatorze autres personnes

Council Bluffs, Iowa, 6 juillet. — Un homme a été tué quatre autres ont été grièvement blessés et quatorze chars à marchandise ont été brûlés dans un accident à un train de fret du Chicago and Northern, à Woodbine, la, hier.

Claude Dean, de Dunlap, la, a été tué. Un char chargé de naphtha a fait explosion et a mis le feu à deux chars.

UNE GREVE MONSTRE A CHICAGO

Deux mille deux cents employés, hommes et femmes, quittent l'ouvrage dans vingt-cinq ateliers

Chicago, 6 juillet. — Tous les ouvriers des vêtements de femmes dans vingt-cinq ateliers de Chicago, 2,200 hommes et femmes, ont reçu ordre de se mettre en grève aujourd'hui, pour obtenir la reconnaissance de l'Union. La convention de l'an dernier a exigé qu'il y ait trois semaines et les patrons ont refusé de la renouveler. Ils ont insisté sur des contrats individuels engageant chaque employé à travailler pendant deux ans à un salaire légèrement réduit.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Journée longue, ennuyeuse, sans résultat. Tel a été le bilan à la Chambre des Communes aujourd'hui. On a discuté les crédits du ministère des Chemins de fer et on n'a rien voté.

Au cours de la discussion sur l'Intercolonial, M. Bell a accusé le gouvernement de mauvaise foi et d'administrer les affaires de l'Etat avec deux poids et deux mesures. Ainsi l'a accusé le gouvernement de garder à son service, des grands meneurs politiques en temps d'élection, des cabaleurs reconnus et entretenus aux frais de l'Etat. D'autre part de pauvres diables qui avaient eu le malheur d'ouvrir le bec pour admettre qu'ils avaient voté pour un candidat conservateur avaient été chassés sans merci de leurs positions, sous prétexte qu'ils s'étaient rendus coupables de partisannerie politique.

Après beaucoup de discussion, la Chambre a adopté un crédit de \$8,500,000 pour les dépenses d'exploitation de l'Intercolonial. A minuit la séance a été levée.

PENDANT LA NOCE

New-York, 6 juillet. — Enragé parce que sa femme essayait de l'empêcher d'entrer dans une buvette lorsqu'il était à faire une longue noce, Harry Boland, un commis de bar de la partie Est, l'a frappée au visage. La frêle créature est tombée la tête sur la bordure du trottoir, et lorsque plusieurs témoins de l'assaut sont arrivés près d'elle, elle était morte.

Boland a été saisi et aurait probablement été fort malmené, si la police ne fût arrivée à point et ne l'eût conduit vitemment au poste.

LE TETANOS A CHICAGO

Chicago, 6 juillet. — La "Tribune" dit qu'aux Etats-Unis, 52 personnes ont été tuées et 3,049 ont été blessées pendant la célébration du 4 juillet. A Chicago, il y a eu une personne tuée et 101 blessées.

Dans quelques jours le tétanos va commencer à faire des victimes et doublera probablement le nombre des morts.

La liste des morts est de un moins que celle de 1903, mais il y a 616 blessés de moins.

ANGLAIS ET AMERICAINS

Les Américains disputent à l'Angleterre la prépondérance en Extrême-Orient et leurs intérêts menacent d'entraîner des conflits sérieux

Qui l'emportera dans cette lutte diplomatique ?

Londres, 6 juillet. — La Presse Associée apprend de source officielle que l'Angleterre et les Etats-Unis, concernant le Thibet, ont pris une grande importance. Comme dépendance de la Chine, le Thibet est d'une grande importance pour les Américains, non pas parce que ces derniers ont des intérêts permanents considérables engagés au Thibet, mais parce que la conquête de ce pays par la force serait une violation du principe de l'intégrité de la Chine, qui est la caractéristique de la politique du secrétaire Hay en Orient, politique à laquelle la Grande-Bretagne a donné son adhésion.

M. Hay a donc surveillé attentivement toutes les phases de la question du Thibet telles que poursuivies par l'Angleterre. On croit que l'ambassadeur Choate a exposé au gouvernement anglais, la situation portée à l'attention de la Chine par les nouvelles militaires de l'Angleterre au Thibet.

Il est convenu que le Gouvernement Anglais a franchement désavoué tout nouveau projet concernant le territoire du Thibet et réitéré sa déclaration qu'il n'a pas l'intention d'occuper le Thibet d'une manière permanente et que ses motifs ne sont pas autres que ceux qu'il a fait connaître au monde entier.

Pour donner suite à cette déclaration, le gouvernement britannique annonce que l'expédition du Brigadier Général MacDonald sera probablement appelée aussitôt que la mission pour laquelle elle a été envoyée sera complétée.

Gyangtse, (Thibet), 6 juillet. — L'attaque des troupes anglaises contre le joug (fort) se continue. Ils ont pris possession des abords des villages situés au pied des rochers. Les Thibétains résistent avec fermeté. Le lieutenant Gurdon des 31ème Sikhs est au nombre des morts.

Gyangtse, (Thibet), 6 juillet. — Un corps d'armée anglaise composé de Gurkhas et de carabiniers s'est emparé du Jong cette après-midi. Les pertes anglaises ne sont pas lourdes.

DERAILEMENT INOFFENSIF

Un convoi du Pacifique est jeté hors de la voie sans qu'aucun des passagers soit blessé

Ottawa, Ont., juillet, 6. — Le convoi mixte du Pacifique Canadien parti d'Ottawa à 7.20 heures ce matin, a déraillé à cinq milles et demi de Kankana, cet après-midi. La locomotive et cinq voitures ont été jetées en bas de la voie, le "tender" a été ren-

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les Japonais veulent entrer par toutes les portes et font des efforts désespérés pour rompre la ligne de défense des Russes

Un engagement sérieux a eu lieu entre les deux parties belligérantes à Liao-Yang

SOLDATS ET SOEURS DE CHARITÉ. — La Russie désire être en paix avec toutes les nations et n'exclut certainement pas l'Angleterre de ce programme pacifique. Une remarque à faire, c'est que l'offre de l'Angleterre a lieu au moment où cette nation essaie de conquérir le Thibet pour protéger les intérêts de l'Inde contre la Russie.

L'Angleterre paraît ne pas voir le réel danger que court son Empire des Indes si le Japon, son allié triomphant en Extrême-Orient.

L'ENDURANCE DES RUSSSES. — Liao-Yang, 6. — La pluie a changé les rivières du Taïse en torrent et nuit aux Japonais.

Malgré des chemins déplorables, les Russes font des marches remarquables. Les forces du général Kouroki, y compris beaucoup de réserves, sont armées de fusils vieux modèle.

Liao-Yang, 8.56 p.m. — La division est de l'armée russe s'est avancée sur Khawen et Hozon, et qu'ils ont réoccupés. Il est difficile de suivre le mouvement des Japonais. Ils semblent vouloir entrer par toutes les portes. Il est probable que les armées commandées par les généraux Kuroki et Oku opèrent ensemble un mouvement contre Ta-Ché-Kiao et Hai-Chen, dans l'intention de s'emparer du chemin de fer, et de pouvoir ainsi s'avancer sur Liao-Yang.

LA CONSCRIPTION EN RUSSIE. — Saint-Petersbourg, 6 juillet. — Un ukase impérial a été lancé, appelant 417,000 recrues sous les armes cette année. C'est deux fois autant que d'ordinaire.

PAR LE BOSPHORE. — Constantinople, 6 juillet. — Le steamer de la flotte volontaire russe, le "Sébastopol" a passé le Bosphore, aujourd'hui.

NOUVEAU COMMANDANT. — Che-Foo, 6 juillet. — (6 h. p. m.) — Une troupe de réfugiés arrivant aujourd'hui de Port-Arthur, rapporte que le contre-amiral prince Oukotomski, du navire de guerre "Persevoit", a succédé au contre-amiral Witseft comme commandant des forces navales russes à cet endroit.

SERIEUX ENGAGEMENT. — Londres, 7. — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Liao-Yang, dans une dépêche, datée du 7 juillet, à 1 heure a. m. dit qu'une bataille se livre actuellement à 25 milles de la. De nombreux blessés ont été amenés des montagnes. Il est évident que l'engagement a été sérieux. On croit que les Japonais continuent d'avancer, avec l'intention de couper la route de Moukden.

chatka pendant la guerre, le Nové Vremya dit.

Londres, 6. — On manque complètement de nouvelles importantes sur la guerre. Tous les rapports, sauf celui du général Sakharov et les nouvelles d'informations viennent de sources douteuses. On croit ici qu'un déluge d'eau et de boue rend physiquement impossible tout mouvement sur terre. Une dépêche de Che-Foo décrit les vallées remplies des eaux qui s'éboulent sans cesse, emportant les arbres, les chevaux et les chariots de transport. On n'y peut pas allumer de feux. Les troupes des deux armées souffrent du manque d'aliments chauds, malgré la température torride. Un télégramme de Yin-Kou rapporte un incident qui s'est produit dans un des camps russes. Un torrent puissant a envahi soudainement la vallée et balaya les tentes de la Croix-Rouge et de l'hôpital. Les soldats recueillirent dans leurs bras les corps de la Miséricorde et s'enfuirent vers les collines avec beaucoup de difficultés.

Tout ce qui pouvait flotter fut emporté par les flots. Nombre de chevaux et autres animaux furent tués. Les tentes qui n'ont pas été emportées ont été tellement remplies d'eau que les hommes s'y firent des ouvertures à coups d'épée. Plusieurs hommes ont été noyés.

PLUIE. — Moukden, 6. — La pluie tombe avec persistance ici. Plusieurs des ponts chinois ont été enlevés. Les mouvements des troupes et des transports sont suspendus.

OKOU RETRAITE. — Liao-Yang, 6. — Le général Okou retraite évidemment dans le but de concentrer ses troupes vers Port-Arthur. Des canons de siège ont été placés à Kin-Chou.

On rapporte de Nagasaki que deux divisions additionnelles sont parties pour le théâtre de la guerre.

EN MANDCHOURIE. — St-Petersbourg, 6. — Les critiques militaires pensent d'une façon générale qu'il n'y aura rien de décisif en Mandchourie avant la fin de la saison des pluies. L'armée japonaise semble d'ailleurs tout occupée de porter l'artillerie et des réserves prises dans l'armée de Mandchourie ont été envoyées à Port Dalu. Les cuirassés Lissol, Geliko et Navarin et le croiseur blond Sweetlana sont prêts à rendre la mer.

La dette étrangère est de \$30,000,000. Une partie du revenu de la douane sera donnée en garantie de la dette. Le gouvernement vénézuélien a commandé de César Mullen, agent de la Hamburg-American Steamship Company, un vaisseau de guerre au prix de \$600,000.

LA DETTE DU VENEZUELA

Caracas, Venezuela, 29 juin. — Il a été décidé de convertir la dette du Venezuela.

La dette étrangère est de \$30,000,000. Une partie du revenu de la douane sera donnée en garantie de la dette. Le gouvernement vénézuélien a commandé de César Mullen, agent de la Hamburg-American Steamship Company, un vaisseau de guerre au prix de \$600,000.

LE TETANOS A CHICAGO

Chicago, 6 juillet. — La "Tribune" dit qu'aux Etats-Unis, 52 personnes ont été tuées et 3,049 ont été blessées pendant la célébration du 4 juillet. A Chicago, il y a eu une personne tuée et 101 blessées.

Dans quelques jours le tétanos va commencer à faire des victimes et doublera probablement le nombre des morts.

La liste des morts est de un moins que celle de 1903, mais il y a 616 blessés de moins.

UN NOUVEL APOTRE DES ARDENNES

Le 7 mai 1857, Octave B. arriva dans la petite ville d'A... au fond des Ardennes belges. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans, intelligent, actif, qui avait eu le bonheur d'être élevé par des parents religieux, et de faire son éducation dans une institution chrétienne. Malheureusement il subit des effets de son énergie immédiate : ayant trop étudié, il dut suspendre le cours de ses brillantes études. L'avis de la Faculté l'avait ensuite dirigé vers les Ardennes, où l'air vif et les voyages devaient lui rendre la santé.

Le lendemain de son arrivée, Octave B. s'éleva au son des cloches qui tintaient assez fortement à ses oreilles. Il était descendu à l'hôtel de la ville basse.

Rêveur, un peu triste comme tout homme dans un pays qui lui est complètement inconnu, il se dirigea vers l'église.

Quel ne fut pas son étonnement de voir bientôt monter à l'autel M. l'abbé K... son ancien condisciple.

— Ah ! je ne serai pas seul ici, se dit Octave B. avec satisfaction.

Nous revoyons toujours avec plaisir les élèves qui ont étudié avec nous, même lorsque nous n'avons pas eu avec eux des relations suivies.

Octave B. se présenta à l'abbé K. (1), après lui avoir fait passer l'auréole du bonheur d'avoir conservé quelque place dans le souvenir de M. l'abbé ? demanda-t-il.

— Oui certes. On n'oublie pas un des plus brillants élèves du collège de F... Mais, comme vous ne portez pas votre nom écrit sur votre front, votre carte est venue trop heureusement à mon secours. Je vous aurais, comme on dit vulgairement, laissé "manger du loup" (2). Dans ce pays, il y en a beaucoup.

Vous avez singulièrement grandi depuis bientôt dix ans que j'ai quitté F... Mais quelle bonne fortune vous amène au fond des Ardennes ?

— Ce n'est pas la bonne fortune, mais les prescriptions de la Faculté qui m'ont ordonné les voyages. Je ne sais si la maladie s'est vendue des railleries qu'en poésie je lui adressais à l'exemple de Molière, lorsque je récitais le "Malade imaginaire" et le "Diable à quatre".

— Vous plaisantez encore en ce moment. Votre mine rubiconde indique assez... — Que je suis indisposé. — Je n'en crois rien.

— Sérieusement, monsieur l'abbé, c'est le cas de répéter qu'il ne faut pas fuir d'après les amonitions.

Octave B. lui raconta ensuite ses souffrances causées par ses excès d'étude, le repos ordonné et ses projets.

L'abbé K. écoutait d'un air satisfait. Il était presque joyeux.

— C'est le ciel, mon ami, qui vous envoie dans notre ville afin de travailler à sa conversion. Puisse par conséquent, il y ait bien besoin de bons exemples.

Cette petite ville qui n'a que 6,800 habitants, étant chef-lieu de province, renferme une multitude de fonctionnaires qui sont pénétrés des vices des "grandes centres". Il est bien peu-s'il y en a—de jeunes gens non nervés, "vous relèverez l'étendard de la religion".

— Mais je n'ai pas qualité pour cela et, de plus, je suis inconnu ici.

— Vous vous ferez connaître. Avec (1) Aujourd'hui curé-doyen à F... dans les Ardennes belges.

(2) Expression caractéristique des Ardennes.

vos mérites... — Mes mérites ! — Pas de fausse modestie. Quelles que soient vos qualités, il faut vous en servir pour la défense de la bonne cause. Dieu ne rejette pas l'obole du pauvre. Soyez pauvre, puisque vous le voulez ; mais donnez votre obole. C'est à Dieu, et à lui seul, de juger si ce que vous donnez ne vaut pas un talent.

Retenir à l'hôtel, Octave B. ne tarda pas à remarquer que, s'il voulait faire le bien, les occasions ne lui feraient pas défaut.

Comme la table d'hôtel est un des lieux où Octave B. doit surtout exercer son apostolat, nous dirons quelques mots des habitudes, sans oublier les voyageurs et surtout les commis voyageurs qui se renouvellent chaque jour comme l'ivraie dans ce champ, qui était loin d'être celui du bon père de famille.

La table était présidée par M. J., directeur des contributions et des douanes. Cet homme, religieux au fond, avait trop vécu au milieu des impies et des indifférents qui, nulle part, ne font défaut.

Le courage lui manquait pour accomplir régulièrement ses devoirs religieux ; mais Octave B. surprenait bientôt un sourire de satisfaction et de bienveillance à la première passe d'armes qu'il entreprenait en faveur de la religion.

A la droite de M. J. se trouvait un imple de première force ou de première faiblesse, pour parler plus exactement. Le remords s'efforçait en vain de pénétrer dans son âme. A l'autre côté se dandinait un jeune substitut du procureur du roi, suivant régulièrement les offices divins, instruit, érudite même en matières religieuses, mais parfois inconscient et voulant se donner certains airs de liberté qui le menaient sur le bord de l'abîme, où ses principes, heureusement, l'empêchaient de tomber.

Un inspecteur départemental, bonhomme au fond, mais se laissant aller au courant des idées de la ville, qui était loin d'être édifiante. En face d'eux se trouvaient deux jeunes banquiers. C'étaient les lions de la ville. Ils allaient à la messe le dimanche, mais mangiaient de la viande le vendredi.

Ces deux traits suffisaient pour les caractériser. Enfin il y avait une personnalité, mais peu dégrossie malheureusement : c'était un professeur de l'athlétique religieuse, s'il en fut, ferme dans ses principes et, ce qui valait mieux encore, y conformant sa conduite. Mais, par son insouciance, il n'avait pas pu contribuer à élever de la religion. Voyez-vous, disait-on en montrant du doigt ce catholique maussade, l'effet des principes religieux, c'est de faire un homme comme un ermite.

On oublie trop que la religion, sans être folâtre, n'engendre pas la mélancolie. Bien au contraire, en nous faisant accepter tous nos chagrins comme venant de la main de Dieu, elle nous élève, en quelque sorte, les épaules et y sont attachées, puisquelle se chagronne plus tard en dieux de notre couronne céleste, si nous avons le bonheur et le courage de persévérer dans le bien.

Je ne raconterai pas toutes les luttes qu'Octave B. eut à soutenir pour la défense de la religion ni toutes les discussions auxquelles il prit part. Il était continuellement sur la brèche. La narration qui m'en a faite formerait un volume et m'empêcherait d'esquisser les grands traits de cette belle figure.

Suivons Octave B. au casino, cette réunion choisie de la société de la petite ville d'A... La pillulaient les fils d'employés supérieurs des divers administrations qui encombraient ce chef-lieu de gouvernement provincial.

Leurs conversations étaient loin d'être édifiantes. Octave garda d'abord un morne silence, ne voulant pas s'aliéner, par une précipitation mal entendue, l'esprit de ces jeunes gens, dont, d'après le conseil de l'abbé K., il voulait devenir l'apôtre. Pour parvenir à son but, il devait avant tout se faire écouter. Cependant son silence même avait une signification, car il amena la réflexion suivante d'un louiste rédacteur en chef du journal antireligieux de la ville.

— Vous ne remarquez pas, dit-il, avec ironie, que vos paroles n'ont pas l'heur de plaire à M. B. — "Vraiment", dirent à la fois deux de ses interlocuteurs.

Tous les regards se tournèrent vers Octave B. On semblait demander une réponse, qui ne se fit pas attendre. Sans ostentation, comme sans crainte, Octave leur dit :

— Je ne m'explique pas, Messieurs.

Un cercle s'était formé entre les deux adversaires. Un juge d'instruction qui se distinguait plus par son aptitude pour la bouteille que pour son exactitude au palais, arriva à la rescousse pour tirer son ami le conseiller du l'embaras où le mettait un silence prolongé.

— Vous employez là, dit-il, des arguments étranges, jeunes hommes. — Ils sont bien universitaires cependant. C'est ce que l'on appelle, je pense, "argumentum ad hominem". — Nous devons refaire votre éducation.

— Vraiment ? dit Octave avec ironie. Quant à la bouteille peut-être, ajouta-t-il en indiquant une bouteille que le juge venait de vider.

Pour le coup, on applaudit. — Il est fort, disait l'un. — Il ne fait pas bon se frotter à lui.

— Avec cela qu'il est bon camarade. — Si n'était pas ça, objecta le louiste avec méchanceté. — V'frotter, tu trouveras ton maître.

La cause de l'honnêteté et de la religion était gagnée.

Quand Octave raconta cette aventure à son ami K., qui était son conseil et son guide, l'abbé accueillit cette bonne nouvelle avec joie.

l'interpellation dont je suis l'objet. Vous parlez, je ne vous interromps pas ; que voulez-vous de plus ? Je ne vous force pas à penser comme moi ; pourquoi vous, qui vous déclarez partisan de la libre pensée, voulez-vous me forcer à penser comme vous ? Si c'est une discussion franche et sincère que vous voulez, je l'accepte. Mais si c'est un prétexte pour me chercher noise, je le trouverais étrange de la part de jeunes gens dont les dehors témoignent assez qu'ils ont reçu une éducation choisie.

Cette réponse était noble et adroite. Elle flattait l'amour propre sans aller jusqu'à l'adulation. Aussi l'un des auditeurs dit-il aussitôt :

— Il a raison. — Mais, objecta le louiste... — Tais-toi, dit un autre. Vive la liberté pour tout le monde.

En attendant le louiste ne voulut pas se tenir pour battu ; il dit :

— Ainsi vous croyez tout ce que les prêtres chantent dans leurs sermons ? — Si je n'y croyais pas, je n'y conformerais pas ma conduite. Je vivrais à ma guise. Il n'y a pas de milieu. Je ne puis comprendre ceux qui se targuent au casino d'impies et qui, le dimanche, vont à la messe.

Cette réponse allait droit à l'adresse du louiste.

— Attrape, dit l'un. — C'est bien envoyé, dit un autre. — Cela t'apprendra à te taire, ajouta un troisième.

Ne voulant pas abuser de l'avantage de sa position, Octave B. s'avança vers le louiste et lui dit :

— Sans rancune, j'espère. On peut être adversaire sans être ennemi. Nous reprendrons cette discussion plus tard si vous le désirez, ajouta-t-il en s'éloignant.

Tandis qu'il se retournait pour saluer, il fut interpellé par un membre de la députation permanente qui se distinguait surtout par une conduite notoirement immorale. Naturellement froissé, il avait écouté la conversation ; il ne pouvait donc laisser sortir Octave en vainqueur sans manquer à ses précédents.

— Un instant, jeune homme, jeune saint ; ne nous privez pas sitôt d'un présent. Vous ne savez pas que vous direz que je ne crois guère aux saints de 25 ans. Tous les hommes sont nés avec les mêmes passions, et tous nous nous laissons mener par le nez et par elles.

— Distinguez, Monsieur : nous sommes nés tous avec des passions, c'est vrai ; mais nous sommes libres de nous soumettre à leur joug ou de les vaincre, n'est-ce pas ?

— Belle victoire vraiment ! Je ne puis pas croire que vous vous amusiez à ces luttes de crétin. Vous plaisantez sans doute.

— Je ne plaisante nullement. — En vérité, vous êtes un prodige. Je comprends que le diable, quand il devient vieux, se fasse ermite, mais... — Il sera bientôt gardé, comme Octave, dans ce cas, répliqua Octave en toisant son adversaire grisonnant des pieds à la tête.

Un sourire général accueillit cette sortie et apprit à Octave qu'on n'était pas fâché de la leçon qu'il donnait à ce contempteur universel. Aussi ajouta-t-il :

— Vraiment, Monsieur, aimez-vous mieux, par hasard, qu'un lieu de combatte mes passions je m'is avec principes en pratique lorsque j'ai l'honneur de me trouver en soirée avec vos deux aimables demoiselles.

La question était brûlante. La réponse n'était pas facile. Le conseiller garda le silence.

Les rieurs ne furent pas de son côté.

Un cercle s'était formé entre les deux adversaires. Un juge d'instruction qui se distinguait plus par son aptitude pour la bouteille que pour son exactitude au palais, arriva à la rescousse pour tirer son ami le conseiller du l'embaras où le mettait un silence prolongé.

— Vous employez là, dit-il, des arguments étranges, jeunes hommes. — Ils sont bien universitaires cependant. C'est ce que l'on appelle, je pense, "argumentum ad hominem". — Nous devons refaire votre éducation.

— Vraiment ? dit Octave avec ironie. Quant à la bouteille peut-être, ajouta-t-il en indiquant une bouteille que le juge venait de vider.

Pour le coup, on applaudit. — Il est fort, disait l'un. — Il ne fait pas bon se frotter à lui.

— Avec cela qu'il est bon camarade. — Si n'était pas ça, objecta le louiste avec méchanceté. — V'frotter, tu trouveras ton maître.

La cause de l'honnêteté et de la religion était gagnée.

Quand Octave raconta cette aventure à son ami K., qui était son conseil et son guide, l'abbé accueillit cette bonne nouvelle avec joie.

— Courage, mon ami, vous avez le vent en poupe, vous devez en profiter. Il faut pousser vos adversaires jusqu'à leurs dernières retranchements. Les méchants ne sont audacieux ici que parce qu'ils ne trouvent pas d'adversaires sérieux. Mais c'est dans la presse qu'il faut maintenant les combattre. Ces armes ne vous sont pas étrangères : vous avez toujours suivi avec intérêt la politique, et vous avez fait des études qui... — Pardon, mais les prescriptions de la médecine.

— Vous vous trouvez beaucoup mieux depuis un mois que vous êtes ici. D'ailleurs je vous aiderai. Comme c'est la lecture qui vous fatigue surtout, je vous lirai les journaux chaque jour, ou plutôt chaque soir. Si vous voulez bien passer ici de 7 à 10 heures. De cette façon, vous tiendrez au courant de la politique sans vous fatiguer. Vous m'aidez dit souvent que la rédaction ne vous fatiguait presque pas.

— C'est étrange, mais c'est ainsi. — Nous sommes d'accord, n'est-ce pas ? — J'essayerai.

Le lendemain donc, dit l'abbé en serrant la main à son futur rédacteur. Le journal catholique de la ville d'A... ne paraissait que trois fois par semaine et n'avait pas de rédacteur. L'imprimeur fut enchaîné de la ville d'A... au hasard dans les feuilles catholiques de la capitale et qui recevait de temps en temps quelque article d'un avocat catholique.

L'imprimeur fut enchaîné de la proposition que l'abbé K. lui fit au nom d'Octave B. Les articles allaient arrivés comme la manne dans le désert.

Bientôt le journal fut transformé. Des répliques suivies, des discussions politiques et religieuses, des études historiques, abondaient dans ses colonnes. On s'aborda en se demandant : Avez-vous lu l'article du journal de ce soir.

— Certainement. — Est-il bien fait ! — Il va droit à son adresse. — Cela ne doit pas faire sourire notre député.

— D'autant plus qu'il n'a rien à répondre. Tout ce qu'on dit est vrai. — Ce serait l'avocat R. — Impossible, mon cher ; ces articles ont un cachet... — Cela vient de Bruxelles, peut-être. — Non, cela émane d'un écrivain qui connaît les hommes et les choses d'A... — Ce n'est pas le doyen cependant. — Il ne se mêle pas de politique.

Et les commentaires continuaient. Octave n'avait demandé pour tout paiement à l'imprimeur que le secret momentané sur la collaboration. On comprend aisément que l'imprimeur garda le silence, malgré les déclarations que les amis comme les ennemis firent pour lui arracher son secret.

C'est n'était pas sans motif que Octave, dans ce cas, répliqua Octave en toisant son adversaire grisonnant des pieds à la tête.

Un sourire général accueillit cette sortie et apprit à Octave qu'on n'était pas fâché de la leçon qu'il donnait à ce contempteur universel. Aussi ajouta-t-il :

— Vraiment, Monsieur, aimez-vous mieux, par hasard, qu'un lieu de combatte mes passions je m'is avec principes en pratique lorsque j'ai l'honneur de me trouver en soirée avec vos deux aimables demoiselles.

La question était brûlante. La réponse n'était pas facile. Le conseiller garda le silence.

Les rieurs ne furent pas de son côté.

Un cercle s'était formé entre les deux adversaires. Un juge d'instruction qui se distinguait plus par son aptitude pour la bouteille que pour son exactitude au palais, arriva à la rescousse pour tirer son ami le conseiller du l'embaras où le mettait un silence prolongé.

— Vous employez là, dit-il, des arguments étranges, jeunes hommes. — Ils sont bien universitaires cependant. C'est ce que l'on appelle, je pense, "argumentum ad hominem". — Nous devons refaire votre éducation.

— Vraiment ? dit Octave avec ironie. Quant à la bouteille peut-être, ajouta-t-il en indiquant une bouteille que le juge venait de vider.

Pour le coup, on applaudit. — Il est fort, disait l'un. — Il ne fait pas bon se frotter à lui.

— Avec cela qu'il est bon camarade. — Si n'était pas ça, objecta le louiste avec méchanceté. — V'frotter, tu trouveras ton maître.

La cause de l'honnêteté et de la religion était gagnée.

Quand Octave raconta cette aventure à son ami K., qui était son conseil et son guide, l'abbé accueillit cette bonne nouvelle avec joie.

Si cela peut faire plaisir à M. Octave, soit ! ajouta-t-il en lui serrant la main. Le substitut du procureur du roi ne répondit pas. Depuis quinze jours déjà il avait suivi le bon exemple que donnait Octave B... Restait le vieux directeur du trésor, qui reçut la proposition en maugréant, mais qui finit par suivre l'exemple général.

C'était une grande victoire. Dans les voyages qu'il faisait, pour sa santé, Octave préchait partout d'exemple.

Le clergé l'aimait. C'était à qui le recevrait. Le bruit s'était répandu peu à peu qu'il était l'auteur des articles lus et vantés dans toute la province. Sa modestie et sa gaie plaisance et déridaient tous les fronts. Ses adversaires eux-mêmes étaient obligés de s'incliner devant ses mérites universellement reconnus.

Vous me demandez peut-être si le démon avait oublié de visiter les Ardennes en l'an de grâce 1857. Non, mais il comptait peut-être un peu trop sur ses faciles succès ; il ne gardait plus son troupeau que d'un œil : le troupeau courait si droit à sa perte ! Quelle ne fut pas la rage du démon quand il fut brusquement réveillé par les succès d'Octave B... Il voulut lui jouer un mauvais tour. Ce fut le juge d'instruction qui nous avons parlé, qu'il choisit pour son suppôt.

Il s'approcha d'Octave et lui dit : — Je vais faire comparaitre devant moi votre ami Rxxx, curé de Mxxx. Il payera pour tous les autres.

— Est-il donc si criminel ? demanda Octave avec calme. Permettez-moi de douter de sa culpabilité ; mais, en tout cas, chacun est responsable de ses œuvres.

— Dans un corps on est solidaire. — Vous croyez ? — Certainement. — Vos confrères ne partageraient peut-être pas votre avis.

— Et pourquoi ? — C'est bien simple. Supposez qu'il y ait un ivrogne parmi les juges, serait-il juste de dire que tous les juges sont des ivrognes ?

Le juge tourna les talons et s'éloigna. A l'avenir il se tut. La grande affaire à laquelle le juge d'instruction était allé allusion, se réduisit à une plainte lancée par un bourgeois qui prétendait s'être reconnu dans le portrait qu'en chaire M. le curé avait fait des administrateurs infidèles !

Un an après l'arrivée d'Octave B... la ville d'A... était devenue une ville transformée. On ne eût pas dit qu'il y avait eu une plaie aussi générale, mais la vertu pouvait y marcher à tête haute. Si Dieu en avait fait le dénombrement, il y aurait trouvé certainement plus de cistes justes.

C'est ainsi qu'un touriste catholique peut faire beaucoup de bien en donnant à son prochain une orientation, mais avec fermeté.

PERSONNEL

Mlle Eva Benoit, de Holyoke Mass. est en visite chez son frère le chef Benoit, de Maisonneuve.

UNE MALADIE QUI NE LAISSE PAS DE REPIT

La dyspepsie une fois commencée, continue jusqu'à ce qu'elle soit enrayée. Les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie sont le moyen certain de la guérir.

Certaines maladies ont des saisons particulières pendant lesquelles elles accomplissent leur œuvre néfaste, mais il en est une qui travaille continuellement et sans relâche. Nous n'avons pas besoin de mentionner que cette maladie est l'indigestion ou la dyspepsie.

Une fois commencée, la dyspepsie ne nous abandonne pas à moins d'être arrêtée et il n'existe pour cela qu'un seul moyen, c'est de se servir des Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie.

Il existe de nombreuses preuves que les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie enrayent toujours la dyspepsie. Des milliers de Canadiens parlent de la même manière que le fait Mme John F. Sellers, de Western Bay, Terre-Neuve. Elle dit :

— Il me fait plaisir de déclarer que j'ai été guérie de la dyspepsie par l'emploi des Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie. J'ai souffert pendant sept ans. Je ne pouvais manger sans endurer de terribles douleurs et je croyais ma dernière heure arrivée avant d'avoir essayé les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie. Cinq boîtes m'ont parfaitement guérie.

— Laissez-moi tout vous dire, vous le connaissez mal. Vous vous souvenez, il y a quelques jours encore, vous m'avez fait le reproche de ne pas abandonner assez de mon "moi" intime à mes amis... Vous ne pouvez savoir ce que vous auriez dû me pardonner de scepticisme, d'incrédulité, d'indignité et d'envie, et d'instabilité d'humeur, selon les impressions qui ébranlent mes nerfs trop vibrants de céphalique compliqué. Vous ne pouvez savoir non plus ce que vous auriez dû me pardonner de jalousies dont je ne serais pas maître. Car je serais jaloux de toutes vos pensées, comme j'aurais soif de vous voir lire des livres, jaloux de sentir votre âme à moi toute, jaloux que nous soyons en communion absolue de vie, que nous soyons "uns" vraiment. Et pour tant demander, comme jamais je n'ai aimé encore, je ne pourrais, moi, que vous aimer que vous offrir la certitude d'être pour moi l'unique, celle à qui l'on donne entièrement avec la conviction divine de ne jamais se reprendre.

Elle écoutait sans un mouvement, les mains jointes, le suprême aveu d'amour qui montait passionnément vers elle. Quand le jeune homme se tut, elle dit d'un accent de prière, la voix assourdie :

— Pourquoi ne voulez-vous pas me donner tout ce bonheur, à moi qui suis seule ?

Il hésitait. La raison brutale de la séparation lui paraissait à cette heure si misérablement mesquine et insensée ! Elle répéta avec une impérieuse volonté de savoir :

— Pourquoi ? — Parce que ? — Alors, désespérément, il jeta, incapable de mentir à ces grands yeux qui appelaient la vérité :

— Parce que vous êtes trop riche pour moi ! Parce que vous êtes trop riche pour moi ! Parce que vous êtes trop riche pour moi !

— Pourquoi ? — Parce que ? — Alors, désespérément, il jeta, incapable de mentir à ces grands yeux qui appelaient la vérité :

— Parce que vous êtes trop riche pour moi ! Parce que vous êtes trop riche pour moi ! Parce que vous êtes trop riche pour moi !

— Pourquoi ? — Parce que ? — Alors, désespérément, il jeta, incapable de mentir à ces grands yeux qui appelaient la vérité :

— Parce que vous êtes trop riche pour moi ! Parce que vous êtes trop riche pour moi ! Parce que vous êtes trop riche pour moi !

Thé de Ceylan VERT OU NOIR

Des milliers de gens disent qu'ils ont essayé tous les thé, mais qu'aucun n'égale le Thé Ceylan pour la pureté, le goût ensemble et l'économie. L'opinion résumée des experts et des consommateurs est qu'il est plus économique à employer et qu'il a un arôme plus délicat et plus délicieux que tous les autres thé.

En Vente chez tous les Epiciers de Première Classe

165-2-3-7

NOUVELLE PRIME

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

165-2-3-7

AMUSEMENTS

FRANÇAIS — Matinée: Mer. Jeu. Sam. 2 h. 30. Soirée: 8 h. 15. Les deux dernières représentations de la nouvelle comédie-drame: "Miss Sherlock Holmes".

PARC SOHMER — Cette semaine, de 3 à 5 p.m.

ED. F. RAYNARD, célèbre ventriloque, avec figures mécaniques, DUFFIN AND REAGAN, merveilleux acrobates, HOLLAND, magicien, LES 2 YAMAMOTO, LA MUSIQUE DU PARC.

Admission, 10 cents; enfants, 5 cents, avec un tour de carroussel gratuit, les après-midis de semaine.

BASE Aujourd'hui.

MONTREAL vs BUFFALO

Angle Ste-Catherine et Atwater

La partie commencera à 3.30 p.m.

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 5200. — Joseph Adolphe Groulx, demandeur, vs. Joseph-Baptiste Clermont, défendeur. Le 10e jour de juillet 1904.

À onze heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 47 rue Birbeck, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et un cheval. — Anatole Chénier, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour Supérieure.

No 485. — Dame Emeline Major, de la Ville St-Louis, district de Montréal, épouse commune en biens de Joseph Bélanger, marchand, du même lieu, demanderesse, vs. ledit Joseph Bélanger, défendeur. Une action en séparation de biens et en divorce.

Le 10e jour de juillet 1904. — J. H. Joannette, procureur de la demanderesse. 146-9-16-28-30-7

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit.

No 2472. — Alfred Blinette, marchand de chaussures, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs. Andrew Bobbit, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les dix jours de l'avant-midi, au No 345 rue Richmond, en la cité de Montréal, devant le juge de la Cour de Circuit, pour être entendu en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions: Argent comptant. — L. E. Richard, H.C.S. — Montréal, 6 juillet 1904. 169-1

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Nicolas Rolin (1)

Parmi les chefs-d'œuvre qui se trouvent au musée du Louvre, il en est un, signé de Van Eyck et désigné sous le nom de la "Vierge d'Autun", ou "Vierge du Donateur".

Tout le monde connaît cet admirable tableau conservé, avant la Révolution, dans la sacristie de la collégiale d'Autun: noble décor, une chambre de très noble architecture, et, comme fond, une large baie donnant sur une ville inconnue (2), et sur un immense et lumineux paysage; au premier plan, la Vierge, dans un riche costume, tenant l'Enfant Jésus, couronné par un ange, et, en face d'elle, un personnage genouillé, qui est incontestablement Rolin, comparant, en effet, cette figure à celle de l'hospice de Beaune — son portrait par Van der Wie de Wieden — on retrouve la même physionomie à des âges différents, plus fatiguée, plus amaigrée, à une époque où le chancelier avait environ soixante-six ans, mais reproduisant dans les deux portraits, avec les lignes caractéristiques du visage, un égal caractère d'énergie, de haute intelligence et de vivacité pérennante.

Tout le monde connaît le bon Rolin, l'admirable éducateur, l'élève du "Traité des Études", l'élève de la Université de Paris au XVIIIe siècle. Nicolas Rolin, au contraire, le chancelier du duc de Bourgogne au XVe siècle, est aujourd'hui complètement oublié, bien qu'il ait, pendant cinquante ans, tenu un des premiers rôles sur la scène politique de l'Europe.

En fait, l'importance et la grandeur de son œuvre, M. Arsène Périé a donc fait une véritable restitution historique, et qui témoigne, je dois le dire, d'une profonde érudition et d'un remarquable talent d'écrivain.

Nicolas Rolin vint au monde en 1380, à Autun, au cœur de ce Morvan, d'aspect si caractéristique dans son massif bien limité, terre de granit, de grands chênes, de rochers sauvages, d'aspect âpre et rude et d'honnêtes boisés, terre d'hommes robustes, énergiques et obstinés.

Rolin avait puisé dans le sol natal les qualités dominantes de ses habitants; l'entêtement des hommes du Morvan est chose proverbiale; autant que leur force physique, ils ont une entente, une ténacité, une ambition pour lui-même et pour les causes qu'il servait, il fut aussi le plus fin des diplomates; habile, comme on le voit dans tout le cours de sa carrière, à conduire une négociation sans laisser devenir sa pensée, parler éloquent, versé dans toutes les subtilités de la procédure, à une époque où les principes sur lesquels reposent l'administration de la justice et les principes du gouvernement étaient singulièrement embrouillés et confondus, il rompa avec subtilité politique comme avec une habileté judiciaire, insinuant dans la faveur des princes, aimant le pouvoir, et aussi pour les bénéfices très sensibles qu'il retirait, il conserva dans le développement de sa carrière et sa haute fortune politique ces qualités natives qui restent comme le goût de terroir de certains esprits, et il eut au suprême degré le tempérament bourguignon, dont on a dit qu'il est moins fait d'imagination que de fermeté, bon sens et de clarté d'illustrer; il était "de petit lieu". Son nom de Rolin, que les textes du XVe siècle, reproduisant avec les variantes de Raulin, Rollin, Roulin, contracté de Raoulin, diminue de Raoul, avait été porté à Autun par deux générations de bourgeois. Mais il n'était pas petit bourgeois devenu riche, il était bourgeois, les choses passèrent pour Rolin à la cour très aristocratique du duc Philippe le Bon, comme elles passèrent à la cour de Louis XIV pour Colbert et tant d'autres issus, comme le dit Saint-Simon "de la plus parfaite roture".

Lorsqu'il mourut, Nicolas Rolin sera seigneur de Beauchamp, Ougney, Montenois, Sauvisy, Chareuse, Beaulieu, Saisy, Bragny, Vermet, Monroton, Salans, Fontaine-Dijon, Prunilly, Aymeries, Ralsmes, Gerg, Mux, Ricey-le-Bas, Martigny-le-Comte, etc., etc. Il était un des plus grands propriétaires fonciers de son temps. Il avait à Dijon, à Chalon, à Autun des demeures primitives. En Bourgogne seulement, trente et une terres lui appartenaient. Dans le comté de Flandre, le seigneur d'Autun, près de Dole, dont il prenait habituellement le titre, la terre d'Ougney, où il fit bâtir un château, de grandes terres à Salins, un fief près de Poligny, les terres de Prunilly, Beauregard, Pelassus, Vermetois et Bessia qui lui provenaient de la maison de Salins à laquelle appartenait sa seconde femme.

Il n'en était pas encore là lorsqu'il avait vingt ans il se faisait inscrire comme avocat au parlement de Paris. Doué d'un extraordinaire talent de parole, il se fit bientôt un nom dans le grand barreau, dont la fortune n'a jamais été plus brillante que dans les cinquante dernières années du quatorzième siècle, au moment où Rolin y prit place.

Il avait conservé avec l'hôtel d'Artois, résidence des ducs de Bourgogne à Paris, des relations qu'autorisait son titre de compatriote, et, quand sa réputation d'avocat, de jurisconsulte avisé, son érudition peu commune l'eurent mis hors pair, il fut tout naturellement désigné à la confiance de son souverain d'origine. Aussitôt après son avènement en 1404, Jean sans Peur, qui avait sûrement distingué à Dijon le jeune lieutenant, l'attira auprès de lui et s'occupa de son avenir; il usa de ses conseils et eut recours à son talent. En 1408, satisfait de ses services, il le nomma par lettres données à Lille le 23 octobre, son avocat aux gages de vingt écus d'or. En 1418, Nicolas

(1) "Un chancelier au XVe siècle, Nicolas Rolin" (1380-1461), par Arsène Périé, ancien président de l'Ordre des avocats au conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Un volume in-8, Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 8, rue Garancière, 1904.

(2) R. Garancière, 1904.

(3) R. Garancière, 1904.

(4) R. Garancière, 1904.

(5) R. Garancière, 1904.

(6) R. Garancière, 1904.

(7) R. Garancière, 1904.

(8) R. Garancière, 1904.

(9) R. Garancière, 1904.

(10) R. Garancière, 1904.

(11) R. Garancière, 1904.

(12) R. Garancière, 1904.

(13) R. Garancière, 1904.

(14) R. Garancière, 1904.

(15) R. Garancière, 1904.

(16) R. Garancière, 1904.

(17) R. Garancière, 1904.

(18) R. Garancière, 1904.

(19) R. Garancière, 1904.

(20) R. Garancière, 1904.

(21) R. Garancière, 1904.

(22) R. Garancière, 1904.

(23) R. Garancière, 1904.

(24) R. Garancière, 1904.

(25) R. Garancière, 1904.

(26) R. Garancière, 1904.

(27) R. Garancière, 1904.

(28) R. Garancière, 1904.

(29) R. Garancière, 1904.

(30) R. Garancière, 1904.

(31) R. Garancière, 1904.

(32) R. Garancière, 1904.

(33) R. Garancière, 1904.

(34) R. Garancière, 1904.

(35) R. Garancière, 1904.

(36) R. Garancière, 1904.

(37) R. Garancière, 1904.

(38) R. Garancière, 1904.

(39) R. Garancière, 1904.

(40) R. Garancière, 1904.

(41) R. Garancière, 1904.

(42) R. Garancière, 1904.

(43) R. Garancière, 1904.

(44) R. Garancière, 1904.

(45) R. Garancière, 1904.

(46) R. Garancière, 1904.

(47) R. Garancière, 1904.

(48) R. Garancière, 1904.

(49) R. Garancière, 1904.

(50) R. Garancière, 1904.

(51) R. Garancière, 1904.

(52) R. Garancière, 1904.

(53) R. Garancière, 1904.

(54) R. Garancière, 1904.

(55) R. Garancière, 1904.

(56) R. Garancière, 1904.

(57) R. Garancière, 1904.

(58) R. Garancière, 1904.

(59) R. Garancière, 1904.

(60) R. Garancière, 1904.

(61) R. Garancière, 1904.

(62) R. Garancière, 1904.

(63) R. Garancière, 1904.

(64) R. Garancière, 1904.

(65) R. Gar

Dupuis Frères

VENTE DE JUILLET

Reductions Etonnantes dans tous nos Rayons pour cette Grande Vente de Juillet

LA CLIENTELE ADMET QUE NOS PRIX SONT EXCEPTIONNELLEMENT BAS

Une dame au comptoir des tissus pour robes nous disait hier, "vous nous faites acheter des effets dont on n'a réellement pas besoin, tant vos prix sont engageants." En plus des prix modérés, il y a aussi le grand choix.

REDUCTIONS SUR TOUTES LES LIGNES

Vous achetez aujourd'hui à 15c la verge, une grenadine noire que nous vendions à 30c le mois dernier, et la réduction est dans la même proportion sur les voiles fins et autres tissus de luxe pour toilettes d'été.

Le rayon des tissus de fantaisie pour robes offre des occasions exceptionnelles, vous y voyez les Etamines, les Eoliennes, les Canevases de laine et les Voiles dans les plus riches nuances avec des réductions variant de 50c, 75c et \$1.00 par verge.

TISSUS A 25c! TISSUS A 25c!

Il y a aussi nos tissus de fantaisie à 25c, choix considérable, toutes ces différentes lignes à 25c sont installées sur trois tables à l'entrée de la nouvelle annexe. Les prix sont indiqués par une pancarte au centre de chaque table, le visiteur est de suite renseigné.

LINGERIE POUR DAMES ET FILLETES

Notre vente de Juillet l'emporte et de beaucoup sur toutes les précédentes. Malgré les quantités énormes vendues depuis l'ouverture de cette vente de Juillet, l'assortiment est encore au complet dans toutes les lignes annoncées.

Le débit est considérable, chaque jour on constate une augmentation sur les ventes de la journée précédente, ce résultat est dû à la précieuse réclame que nous fait la clientèle satisfaite, tout le monde parle de notre Vente de Lingerie pour Dames et Fillettes.

Cache-corsets à 7c, 8c, 10c, 12c, 25c, 29c, 37c et 39c, cette dernière ligne à 39c est une valeur de 75c.

JUPONS BLANCS

A partir de 35c, 55c, 65c, 69c, 75c et 95c, cette dernière ligne de 95c serait une bonne valeur à \$1.75.

ROBES DE NUIT

A 35c, 39c, 55c, 75c et 95 cents

ROBES BLANCHES pour ENFANTS PREMIER AGE

UN LOT CONSIDERABLE D'ECHANTILLONS

Sacques en piqué blanc ou en toile grise pour petits garçons de 2 à 4 ans. Nous avons un choix varié dans ces petits vêtements, prix variant de 65c à \$2.75.

ROBES pour PETITES FILLES DE DEUX A SEPT ANS

Costumes matelot, petites robes en Chambré, petites robes en Silkline. Costumes en Duck rayé bleu et blanc. Costumes en Toile avec collet de fantaisie etc., nous avons ces petites robes ou costumes dans tous les prix suivants: 65c, 75c, 90c, \$1.00, \$1.25 et \$2.25.

ROBES EN INDIENNE pour FILLETES DE HUIT A DIX ANS

VALEURS DE 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50 et \$2.50

Nous avons divisé en trois lots la balance de ces petites robes maintenant offertes à 39c, 50c et 75c.

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin Départemental de l'Est
1571 à 1589 RUE SAINT-CATHERINE CITE

A L'HON. M. THOMAS CHAPAIS

Auteur de "Jean Talon"

Exegi monumentum
aere perennius.
HORACE.

Parmi les peurs obscures et les brillants esprits
Qui rêvent de créer une seconde France,
Il en est un, surtout, dont vous êtes épris!
Et vous avez voulu dans un de vos écrits
En louer la sagesse et la mâle constance.

Vous avez voulu faire aimer un tel héros,
Faire éclater son nom comme un cri de victoire;
Vous avez, noble ami, poursuivant des travaux
Qui semblaient dédaigner de glorieux rivaux,
Réparé les oublis coupables de l'Histoire.

A reconstituer l'œuvre d'un fondateur,
— Qui couvrait de fragments éparés notre rivage,
Et pour qui vous craigniez un vent spoliateur,
Vous avez mis autant de fierté que d'ardeur,
Vous avez mis autant d'amour que de courage.

Pour retracer les faits que cachait le passé,
Et qui devaient briller comme en un reliquaire,
Bénédictin toujours debout, jamais lassé,
Vous avez remué, retourné, ressassé
Bien des débris obscurs et bien de la poussière.

Tel un mineur qui suit un filon ténébreux,
Où luisent cependant l'or, l'argent et le cuivre,
Dans l'ombre vous poussez parfois des cris joyeux,
En voyant tout à coup resplendir sous vos yeux
Des choses dont l'artiste ou l'écrivain s'enivre.

Et quand vous avez eu scruté plus d'un filon
Qui celait les trésors d'une vie admirable,
En qui la force altière et la beauté s'unissent,
A lentement dressé son front vers l'infini,
Oh l'astre éblouissant de l'idéal rayonne.

A cet harmonieux et svelte monument
Vous avez su donner une assise opulente,
Et, sculpteur travaillant la pierre obstinément,
Vous avez bien des fois lassé votre instrument
A polir la rosace, à ciseler l'acanthe.

L'outil divin toujours luisait dans votre main.
Plein du feu dont brûlait Primatice et Malherbe,
Bien souvent vous disiez: — J'achèverai demain!
Mais sans fin persistait l'effort noble et serein,
Sans fin s'embellissait la colonne superbe.

Vous rêviez constamment un travail plus parfait.
Au socle inébranlable, inondé de lumière,
Vous vouliez tous les jours graver un nouveau fait,
Enfin vous avez mis, plein d'orgueil satisfait,
Au sommet de votre œuvre une dernière pierre.

Et ce fier monument, beau comme le succès,
Au péristyle altier du temple de la gloire,
D'un éclat souverain brillera pour jamais,
Non moins en votre honneur qu'en l'honneur du Français
Dont vous deviez si bien nous raconter l'histoire.

W. CHAPMAN.

Léonimster, étaient de passage ici dimanche et se sont arrêtés chez M. Alc. Thibault. M. Henri Leclair, de Woonsocket, était dans sa famille depuis samedi.

Le gérant du corps de tambours Lafayette, M. Ernest Gravel, a délégué à Thompsonville pour prendre part à la fête, MM. Armand Guérin et H. Mandeville. M. Oscar Sauvé était aussi à la même fête.

M. A. Fontaine et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Ste-Julie. M. P. Berthiaume et les siens sont aussi allés s'établir à Verchères.

Mme Ed. Lannier, de l'hôtel Commercial, a été revoir ses enfants à Springfield.

M. W. Benoit, l'agent de la Cie d'assurances sur la vie, la Prudential, a gagné le prix offert au meilleur travailleur du district, un magnifique dress suit case.

Le 4 juillet s'est passé assez paisiblement: les divertissements n'étaient pas nombreux, mais aussi les accidents et les désordres ont été rares. Un seul fait regrettable est l'incident de la rue Bank, où un officier spécial s'est plu à faire valoir à un inoffensif, la force de son bras brutal. Il a fallu six points de suture pour panser la victime de ce trait trequi a assouvi sa malice sur un pauvre Canadien sans défense. C'est encore le résultat des faveurs que nous devons attribuer à ceux qui sont les gardiens de la paix.

M. Moïse Bélisle a fait l'acquisition du salon de M. Godin, barbier, établi ici depuis plusieurs années. Le nouveau propriétaire invite ses amis et le public en général à lui faire visite. M. Bélisle est digne de la confiance des Canadiens, et il est à désirer qu'il leur en fasse profiter.

SOUTHBRIDGE, MASS.
Southbridge, Mass., 5 juillet.—Les Southbridges ont essuyé une défaite, samedi, des mains des Whittins, mais ce fut une défaite honorable car la partie a été très belle de part et d'autre, et c'est qu'à la fin même reprise que leurs adversaires prirent le devant.

Suit le score par reprise:
R. H. E.
Southbridge . . . 00000010100—2
Whittins . . . 00100010001—3

M. et Mme Edgar Martel de Ware, étaient en visite dimanche chez M. Martel, rue de la Gare, à Ste-Julie.

M. Fabien Lescarbeau, fils de M. Fabien Lescarbeau, est de retour de l'hôpital St-Vincent de Worcester. Les médecins de cette institution ont déclaré n'être capable de ne rien faire pour elle.

GARDNER, Mass.
Gardner, 2 juillet.—La vapeur a fait sauter une valve à la colonie des aliénés, à 8h. 30, hier matin et a brisé gravement Georges Delisle, chauffeur, Georges Romain, de Fitchburg, George Goddard, de Gardner, qui étaient à réparer la valve sans avoir pris la précaution de faire étendre les feux.

M. Goddard est le plus gravement blessé: il a eu une partie de la tête ébouillonnée. Cela ne l'empêchera pas d'aller camper demain au mont Monadnock où il avait décidé d'aller passer le 4.

Romain a été transporté chez lui et Delisle a été pansé à la colonie où il demeure.

SOUTHBRIDGE
Southbridge, 2 juillet.—Mlle Yvonne Leclair passera une vacance de deux semaines à New-Bedford chez des parents.

Mme Clavin, D. Paige a reçu les membres du Monday Club à sa résidence, hier. Il y a eu souper auquel MM. les époux des membres ont été invités et soiree.

Mlle Bernadette Leclair est à Woonsocket.

Chirurgien-Dentiste
Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main. 2815, Montréal.

La Cie S. CARSLY Limitée

DES FOULES IMMENSES ASSISTENT A LA Vente à Bon Marché de Juillet

AU GRAND MAGASIN

Une grande animation a régné ces jours-ci. Des foules extraordinaires ont envahi tous les rayons pour compenser les deux jours perdus. Les prix sont très avantageux. Les occasions sont innombrables et les ventes se sont faites avec une célérité qui n'a jamais été égalée chez

CARSLEY

Un heureux achat d'un Stock importé de

1,960 Collets et Manchettes

Perses Brodés

VALANT DE 25c A 50c

Pour 14c chacun

Cet heureux achat met à la portée de toutes les dames de Montréal, les plus jolis dessins en fait d'articles de col et de manchettes superbes brodés à effets perses sur canevases brillants. Il y a des collets droits sur fondations blanches ou crèmes. Les broderies sont en riches tons de couleurs d'orient à effet rabat. Chaque groupe vaut 50c, chaque collet dans le lot est une splendide valeur à 25c. Vous pouvez faire votre choix dans les groupes de 3 articles ou choisir un collet simple au prix de juillet. 14c

12,500 vgs de Jolies Etoffes Lavables

Aux PRIX de la VENTE DE JUILLET et MOINS

12,500 verges de belles étoffes lavables ne valent au moins la moitié plus que le prix marqué. Venez les voir.

Mousseline Organdi de 20c POUR 7c

Un splendide lot de belles mousselines organdi, grande variété de couleurs, convenables pour robes d'enfants, linges, etc. Ces merveilles de blancheur et de fraîcheur, toutes de la saison à 20c la verge. Prix de la vente de juillet. 7c

Beilles Mousselines de 15c POUR 10c

Ces mousselines noires et blanches comprennent des centaines de jolis dessins au choix, à pois, à fleurs et de toutes les formes. Très bonne valeur à 15c. Prix de la vente de juillet. 10c

LA CIE S. CARSLY, Limitée

1765 à 1763 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

COURRIER DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 6. — Les commissaires des écoles catholiques viennent de décerner des certificats d'étude à MM. Jos. Bourque, Arthur Pelletier, Oly. Cyr, Albert Bérubé et Armand St-Cyr, élèves de l'Académie du Sacré-Cœur de Sherbrooke.

— Une réunion des charretiers de grosses voitures, ils ont signé un engagement par lequel ils chargeront à l'avenir les prix suivants: pour un homme et un cheval \$2.50 par jour; pour un homme et deux chevaux, \$3.50 par jour.

— Au conseil de ville, lundi soir, des questions importantes ont été posées devant le conseil, entre autres: le règlement de la municipalisation de l'éclairage et une demande de bonus par la "Modern Bedstead Co."

— Il est probable que la discussion ne sera pas longue et qu'on décidera immédiatement de le soumettre aux contribuables.

— Si ce règlement est adopté, le conseil sera autorisé à adopter les mesures nécessaires pour faire un contrat pour la construction d'un système d'éclairage municipal ou l'achat de la Sherbrooke Light Heat and Power. Pour ces fins, il pourra emprunter 200,000, au moyen de débiteurs, portant un intérêt de 4 per cent et payable dans trente ans de la date de leur émission. L'argent débiteur sera de \$1,000. L'argent prélevé par ce moyen ne pourra servir que pour les fins stipulées dans le règlement. Chaque année, une somme de \$3,500.66 sera affectée à créer un fond d'amortissement.

— La "Modern Bedstead Co." demande un bonus de \$15,000, à l'exemption de taxes pour dix ans. Les directeurs actuels s'engagent à organiser une compagnie à fonds social au capital de \$100,000, à établir des usines d'une valeur de \$30,000, à employer quarante ouvriers, et payer en salaires annuels une somme de \$20,000.

Cette demande a été référée au comité des finances.

— La question du tarif des hôtels, pendant le temps de l'exposition, fut de nouveau longuement discutée. Pour mettre fin au système d'extorsion pratiqué par quelques hôteliers, une résolution fut adoptée à l'effet qu'à l'avenir tout hôtelier convaincu de charger des prix exorbitants pendant la semaine de l'exposition, sa licence lui sera refusée l'année suivante. Plusieurs conseillers ont fait remarquer que l'exposition n'avait pas lieu au profit exclusif des hôteliers.

Le maire communique un rapport faisant voir que les revenus du marché public sont meilleurs que les années dernières et qu'ils montent depuis janvier dernier, dépassant de \$50 celui de l'an passé.

Plusieurs requêtes sont lues, demandant des améliorations aux rues, service de l'eau et éclairage.

Vendredi dernier, tous les bâtiments de ferme de M. Henry Graham de Randboro, ont été détruits dans un incendie causé par la foudre.

Mme H.-C. Cabana est revenue d'une visite de quelques jours chez son fils, M. le Dr Cabana, de Magog.

Mme F. Rousseau et sa famille, sont en visite pour quelques jours chez M. Paul Rousseau, de Windsor Mills.

M. le Dr L.-C. Bachand et son fils, M. C.-E. Bachand, sont à Québec.

— La Eastern Townships Mining and Smelting Co., s'adressera de nouveau au conseil pour obtenir un bonus de \$8,000.

— M. le maire J.-O. Camirand partira le mois prochain pour un voyage dans l'Ouest Canadien et la Colombie Américaine.

— Les usines de la "Quebec Asbestos Co.", de East Broughton, ont été remises en opération le 1er juillet.

— Le projet de construction de trottoirs en ciment sur la rue Wellington, a été abandonné pour cette année.

— La Banque des Cantons de l'Est ouvrira prochainement une succursale à Mansonville.

— Lundi dernier, M. Delphis Boisvert, fils de M. Z. Boisvert, de notre ville, épousait à Lyndonville, Mlle E. Ouellette. Les jeunes époux sont en voyage de noces chez M. Z. Boisvert.

— M. l'abbé P.-A. Lefebvre, supérieur du Séminaire, est revenu lundi soir, d'une courte visite dans sa paroisse natale, St-Charles sur Richelieu. Avant de revenir, il s'est rendu à Montréal, rendre visite à Mgr. Archambault, premier évêque de Joliette, dont le sacre aura lieu le 24 août, jour de la St-Barthélemy, fête nationale de feu Barthélemy Joliette, fondateur de la ville de Joliette. Le sacre aura lieu à Montréal.

— La retraite annuelle des Sœurs de la Sainte-Famille s'ouvrira samedi, le 9 courant, pour se terminer le 18. Elle sera suivie par environ 120 religieuses. Le prédicateur est le Rév. Père Antoine Jolivet, de la communauté des Pères de la Salette, de Stanstead.

La retraite se terminera par plusieurs processions religieuses.

— Les Révérends Pères de la Salette, de Stanstead, ouvriront au mois de septembre, une maison d'étude pour les jeunes gens qui se préparent à entrer dans leur communauté. On y enseignera la philosophie et la théologie. Ils ont déjà quelques demandes d'admission. Les cours seront d'abord donnés au presbytère, en attendant la construction d'une bâtisse spéciale.

— La Supérieure de la maison des Sœurs de la Sainte-Famille, de Memramcook, est arrivée à la maison mère de notre ville, avec quatre religieuses et deux postulantes. La maison de Memramcook a été loyerée au communaut.

COMMISSAIRES

L'hon. Dr Jean Narcisse Faveau l'unanimité mention scolaire de la v à l'élection qui a eu

Chez les Notres... aux Etats-Unis

MARLBORO, MASS

Marlboro, Mass., 5 juillet.—Notre compatriote, M. Frank Gauvin doit aller faire un voyage à Chicago dans quelques jours.

—Le Rév. A. Lavigne, vicaire à Louisville, P.-Q., accompagné de sa sœur, de St-Césaire, sont venus visiter leur sœur, Mme A. Lamy, rue Broad. Après avoir passé un agréable séjour en cette ville, ils sont retournés au Canada.

—Le Rév. Maxime Laporte, de Valleyfield, P.-Q., est en visite chez notre pasteur, le Rév. J.-C. Caisse, et chez son frère, M. Théophile Laporte, rue Broad.

—Les Zouaves Pontificaux ont défilé de l'école St-Antoine en la salle Forest, rue Lincoln.

M. Victor Boudreau a vendu son restaurant à M. M. Blanchette.

—Les Zouaves Pontificaux sont allés hier matin, à Brockton, où ils ont pris part au grand tournoi militaire de cet endroit.

—M. A. L. Beauchamp, éditeur de "L'Ektafette", est allé au Canada, il sera absent un mois.

—Mme Israël Sasseville et Mme Moïse Sasseville et leurs familles passeront l'été au chalet de M. Israël Sasseville, au lac Solomon, à Northboro.

—MM. Joseph Boulé et James Grégoire ont aussi pris possession de leur magnifique chalet "Mon Re-

—Mme Oct. Lussier et sa fille, de Fefferson, sont venus renouveler connaissance avec les anciens de Ware. Elles visiteront des amis de Springfield, Indian Orchard et autres villes.

—Ceux des nôtres qui ont passé ailleurs la fête de l'Indépendance sont M. Joseph Bérubé, marchand, de la rue Vigeant, accompagné de ses deux sœurs, les demoiselles Emélie et Léa qui ont fait une visite à leur sœur, Mme W. Timmeur à South Manchester; les Mlles Lizzie Clara et Marie Dumas sont en villégiature à Worcester et Milbury; M. et Mme Victor Norreau étaient dimanche et hier chez des parents et amis à Spencer.

—Mlle Rosanna et Clarinda Mailloux, ont visité des parents à Bristol, Ct., étaient aussi en promenade à Spencer, les demoiselles Parmélie Paul, Clara et Armida Bourré; les Mlles Albina et Edwina Charpentier ont passé leurs vacances à Milbury chez leur frère Joseph et autres parents.

Mlle Maria Gendron a visité ses parents et amis de Worcester; M. Raoul Gendron et Mlle Albina Terrien ont été les hôtes de leurs amis de Milbury et Worcester; M. et Mme Dumas Leclair ont visité M. et Mme Ferdinand Phaneuf, à Spencer; M. et Mme Francis Bouvier et leur fille Albina, étaient en visite dimanche chez M. Martel, rue de la Gare, à Ste-Julie.

M. Fabien Lescarbeau, fils de M. Fabien Lescarbeau, est de retour de l'hôpital St-Vincent de Worcester. Les médecins de cette institution ont déclaré n'être capable de ne rien faire pour elle.

GARDNER, Mass.
Gardner, 2 juillet.—La vapeur a fait sauter une valve à la colonie des aliénés, à 8h. 30, hier matin et a brisé gravement Georges Delisle, chauffeur, Georges Romain, de Fitchburg, George Goddard, de Gardner, qui étaient à réparer la valve sans avoir pris la précaution de faire étendre les feux.

M. Goddard est le plus gravement blessé: il a eu une partie de la tête ébouillonnée. Cela ne l'empêchera pas d'aller camper demain au mont Monadnock où il avait décidé d'aller passer le 4.

Romain a été transporté chez lui et Delisle a été pansé à la colonie où il demeure.

SOUTHBRIDGE
Southbridge, 2 juillet.—Mlle Yvonne Leclair passera une vacance de deux semaines à New-Bedford chez des parents.

Mme Clavin, D. Paige a reçu les membres du Monday Club à sa résidence, hier. Il y a eu souper auquel MM. les époux des membres ont été invités et soiree.

Mlle Bernadette Leclair est à Woonsocket.

Chirurgien-Dentiste
Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main. 2815, Montréal.

Mlle Bernadette Leclair est à Woonsocket.

Chirurgien-Dentiste
Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main. 2815, Montréal.

Mlle Bernadette Leclair est à Woonsocket.

A PROPOS DE LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La transformation de la société japonaise

Au Japon, plus qu'en aucun pays, tout s'est transformé depuis vingt ans avec une surprenante rapidité, et nous trouvons partout des traces profondes de ces transformations, dans la société japonaise, dans le Parlement, dans la justice, même, dans la vie de la rue, si entachée de cruauté.

Parlons d'abord de la société japonaise. L'ancienne noblesse des Daimyos a officiellement disparu. Une nouvelle s'est formée dont le mikado mesure le titre et les dotations suivant l'importance des services rendus au pays. C'est ainsi que le marquis Ito, ministre d'Etat, n'est que le fils d'un petit chevalier, c'est aussi parce qu'il a prêté un important concours à la banque du Japon que le roturier Iwasaki a été fait baron. Les mérites les plus divers créent des titres à la noblesse nouvelle qui lentement supprime la noblesse féodale.

Le Japon possède encore une classe de noblesse de parias; on les évite, on les appelle les "Eta". Il n'y a que trente ans qu'une loi a un peu effacé leurs libertés sans toutefois les assimiler aux hommes du peuple ordinaires. Encore aujourd'hui, ils sont relégués dans certains quartiers ou adonnés à certaines professions qui passent pour inférieures. Quelques-uns, cependant, se sont enrichis, et dans son ensemble, la caste a cessé d'être méprisante. La fusion des "Eta" avec le reste du peuple n'est pas encore faite: ils ont leurs temples et leurs écoles et ne s'unissent qu'entre eux par les liens du mariage.

En aucun pays, la docilité du peuple, son obéissance à l'autorité légale, sa soumission aux ordres de police ne sont aussi parfaites. Les fers, les menottes ou les cordes sont des instruments ignorés des gendarmes japonais: une mince ficelle suffit à maintenir un condamné. Est-ce pour cela que le brigandage est encore communément observé au Japon? Je ne sais, mais la police est si progressive, l'empire du soleil levant, Osaka, est encore mise au pillage par une bande de plus de cinq mille pirates: les "grodzouki".

Cette petite armée du vol et du crime est parfaitement organisée. Son chef vit comme un ministre avec tout ce que les autorités publiques ou les riches particuliers de la ville. Ces bandits, toujours armés jusqu'aux dents, envahissent et occupent les théâtres jusqu'à ce que les directeurs obtiennent leur départ moyennant finance. Au moment des élections, ils offrent leurs services à l'un ou à l'autre des partis et finissent toujours par avoir des amis au conseil municipal. C'est sous leur pression qu'il a été décidé que l'exposition d'Osaka en 1903 serait installée dans les quartiers sud de la ville. Ils se tiennent habituellement aux portes des magasins, des entrepôts ou des usines et prélèvent un lourd tribut sur les marchandises à leur entrée ou à leur sortie.

Ses leurs exécutifs provoquent une mesure de police, l'un d'eux se dévoue pour le salut général et sert de victime expiatoire. Dans beaucoup de cas, ils constituent une sorte de garde du corps à certains particuliers qui se payent dans ce but et aussi dans celui d'éviter le pillage de leur demeure. On connaît tel industriel d'Osaka qui paie annuellement 200 000 francs d'assurance à ces "grodzouki" protecteurs.

Le "Palais-Bourbon" de Tokio n'a pas la majesté qui convient à un édifice destiné à abriter les représentants d'un grand peuple. Il se compose d'une lourde bâtisse en bois peinte qui paraît être une misérable annexe du château impérial, dans l'enceinte, emboîture du boulevard extérieur tout près des fortifications, qui entourent la ville impériale. Près de la porte se trouve un talus; c'est le vestiaire du public. C'est là-dessus que les spectateurs fient leurs cannes avant d'entrer. Pas d'huissiers, pas de numéros. Un piquet de police surveille la forêt de cannes et chacun retrouve son bien en sortant.

Le promenoir est bordé par une petite salle de quelques mètres carrés qui donne accès d'un côté aux galeries du public, de l'autre à l'hémicycle. La salle entière est peinte en jaune café au lait. Les portes sont petites, étroites et basses. Derrière le président, au fond de la salle, se trouve un fauteuil de cuir rouge. Les sièges des "honoraux" sont tapissés de soie rouge, tandis que les écrivains et le tapis de la tribune sont noirs. Les pupitres des stenographes sont peints en vert clair. En gens pratiques et ingénieux, les Japonais ont muni chaque place d'une planchette qui porte le nom de l'occupant. Celui-ci l'élève visible au bureau. C'est un moyen commode pour faire l'appel sans bruit. Mais comme les noms sont écrits en blanc sur fond noir, ces planchettes achèvent de donner à la salle un caractère fuyant.

La moitié environ des représentants porte le costume européen. On ne voit pas de cravates démodées, de chemises grises ni de barbes blanches; l'ensemble est de jeune. Pas de blonds non plus, ni de roux; toutes les chevelures sont noires et se découpent nettement sur des fronts bruns à peine nuancés d'olive.

Aucun cérémonial ne marque l'entrée ni le départ du président. La voix des orateurs est rarement étendue. Elle est plutôt faible et criarde. Les intonations sont souvent enfantines, le geste rare se réduit à de grandes courbettes de tout le corps. Les discours donnent beaucoup moins chez nous une impression d'éloquence.

Le recrutement des députés japonais est très médiocre, et beaucoup se laissent aisément corrompre par l'aristocratie capitaliste qui tend de plus en plus à substituer son influence à celle de l'ancienne noblesse. D'ailleurs, cette Chambre n'est pas la maîtresse du gouvernement. Elle est modérée par la Chambre des pairs qui a des pouvoirs égaux aux siens et dont les deux tiers des membres sont nommés à vie par l'empereur.

La presse japonaise s'est organisée de toute pièces en très peu de temps. Il y a un demi-siècle, on ne connaissait encore à Tokyo que des crieurs de rues colportant des nouvelles quand un grand événement s'était produit. Aujourd'hui paraissent plus de mille périodiques dont près de la

moitié sont des journaux quotidiens. Dans la seule année 1899, quatre cent quatre-vingt journaux ont vu le jour. Certains, comme le "Mainichi" et le "Tokyo-Nichi" ont déjà trente ans d'existence et tirent à 120,000 ou 130,000 exemplaires.

Le journal est complètement entré dans les mœurs japonaises. Sur les quais des gares, le cri des newsboys (enfants porteurs de nouvelles: "Chimbon! chimbon!") (Journal! journal!) se mêle aux ordres des chefs de gare, aux cris des employés de poste, aux sifflets des trains. Le journal est comme chez nous.

La politique occupe toujours la première place, mais la liberté de la presse n'est pas absolue. Toute insulte à la dignité de la famille impériale, toute attaque contre les institutions, expose le journal à des poursuites judiciaires qui peuvent aboutir à la suppression complète.

Pour trois liards on a dix grandes pages de texte serré et illustré. Les annonces tiennent une large place. Sans elles, les éditeurs ne s'y retrouveraient pas. Elles occupent trois pages sur dix et fournissent la moitié des recettes. Le ton violent et parfois grossier qui régnait, il y a quelques années dans la presse japonaise, s'est aujourd'hui adouci et raffiné. Au premier personnel du journalisme s'est substitué un personnel nouveau. L'éducation s'est faite et le recrutement s'opère maintenant parmi des jeunes gens instruits, diplômés des écoles ou de l'université.

Les bagues japonaises ne ressemblent pas aux nôtres. Rien n'est plus ouvert qu'une prison dans ce singulier pays. Imaginez une enceinte limitée de gros barreaux de bois assez largement espacés, des nattes s'étendant sur le sol et servant de couchette aux prisonniers. Les gardiens surveillent du dehors et la nuit, des lampes à réflecteurs projectent à l'intérieur de l'enceinte, leur vague lueur. Les toits sont absents et l'hiver est particulièrement douloureux dans les prisons japonaises.

Le travail des prisonniers est obligatoire, mais les ateliers de prisons, vastes, propres, bien aérés, sont infiniment plus salubres que les ateliers libres. Les plus robustes décortiquent le paddy au pilon ou écrasent du riz avec la primitive meule à bras. D'autres tissent les vêtements destinés aux prisonniers.

Une chapelle est annexée à chaque prison et sous les statues des divinités s'élèvent des autels où se trouvent l'inscription suivante: "Tâche de changer pour être bon". Les prisonniers de moins de quinze ans vont chaque jour, pendant au moins deux heures, écouter les leçons du maître d'école le plus proche.

Le plus surprenant est que la prison renferme des pensionnaires qui ne sont plus exactement des prisonniers. Ce sont des forçats libérés qui restent dans la maison à titre de serviteurs. La prison, en effet, ne rend la liberté complète qu'à ceux qui ont un parent ou un ami réclamant. Il s'est formé des sociétés charitables pour réclamer les prisonniers abandonnés de tous.

Les exécutions se font toujours à huis clos dans l'intérieur de la prison, c'est la pendaison comme en Angleterre. Elles ne sont pas extrêmement fréquentes. Le nombre des vingt dernières années est tombé à 9 par an dans la ville de Tokio, et, en 1899, le chiffre s'est abaissé à 4. De 1895 à 1899, le nombre des condamnations à mort a diminué de plus de moitié, en 1900, il n'y a eu, dans tout l'empire, que 33 exécutions capitales.

On le voit, la loi, comme les mœurs, paraît s'être singulièrement adoucie au Japon depuis vingt ans, puisque dans les dix dernières années de Meiji (1868-1888), il y avait eu dans la seule ville d'Ichigaya, jusqu'à 180 exécutions par an!

JEAN LANNOS.
— ("L'Univers").

M. COMBES ET LA GRANDE CHARTREUSE

Paris, 6 juillet. — La commission parlementaire chargée de l'enquête sur l'affaire de la Chartreuse a fait un rapport exonerant le premier ministre Combes et son fils, Edgar Combes, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, parce que rien dans la preuve n'indiquait qu'ils aient failli à l'honneur.

Le rapport exprime le regret que le premier ministre ait fait à la Chambre des députés, allusion à une tentative de corruption, tandis que les témoignages ne démontrent aucun incident ayant cette gravité.

La commission va poursuivre son enquête; mais la décision excusera le premier ministre et terminera la partie principale de ses travaux.

LES SURVIVANTS DU "NORGE"

New-York, 6 juillet. — L'agent de la ligne Scandinavie ici, a reçu un câblogramme aujourd'hui, annonçant que les 27 survivants du naufrage du "Norge", qui ont été débarqués à Grimsby, seront envoyés en Amérique par le "Saxonia" de la ligne Cunard.

"Saxonia" doit partir aujourd'hui pour Boston.

AVOCAT CONTRE ECHEVIN

Au cours d'un voyage à Sainte-Agathe dernièrement, l'échevin Ekers et M. Morrison, avocat, auraient eu ensemble une altercation un peu violente. Comme résultat M. Morrison assigne l'échevin Ekers en justice en réclamation de \$100 de dommages exemplaires.

LA QUESTION DE TERRENEUVE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 6 juillet. — Le vaisseau amiral de l'escadre française, le "La Voisire", est arrivé ici aujourd'hui.

Un commandant a eu une conférence avec le vice-amiral Sir Archibald Douglas à bord du vaisseau amiral, l'"Ariadne" de l'escadre anglaise, concernant la friction sérieuse de la ligne de la côte française qui a surgi entre les pêcheurs français et ceux de Terre-Neuve, parce qu'ils ont mal compris les stipulations du nouveau traité, qui n'a pas encore été ratifié.

L'AUDACE YANKEE

Un régiment américain s'empare d'un convoi de chemin de fer, à Ottawa, le jour de la fête de la Confédération

GRANDE EXCITATION DANS LA CAPITALE

Ottawa, Ont., 6 juillet. — L'"Evening Citizen" publie ce soir une histoire sensationnelle de l'arrestation d'un train par un capitaine américain, le jour de la Confédération.

Il paraît que le convoi venait de quitter la gare, et en était éloigné de près d'un mille, lorsque les soldats aperçurent que cinq membres de la Société des dames de Malone, qui recevaient les gens d'Ottawa, ce jour-là, n'étaient pas à bord, et résolurent de ramener le convoi en gare pour attendre ces dames avec ses 500 passagers.

Le conducteur se refusa absolument à cet arrangement, car il avait ordre d'aller de l'avant, et n'avait qu'un temps limité devant lui, attendu qu'un autre convoi spécial, à destination de Cornwall, devait le suivre. Le capitaine tira alors la cloche et le train arrêta; le conducteur tira à son tour et le train repartit. Le capitaine sonna de nouveau et pour la deuxième fois le convoi lit halte, et le conducteur ne se tenant pas pour battu sonna lui aussi et le train reprit sa marche. Réduit à em-

ployer les derniers moyens, le capitaine appliqua les freins d'arrêt, et le train pour la troisième fois s'arrêta instantanément. Les choses commençaient à devenir intéressantes, surtout, lorsque pour couronner ses hauts faits, le Yankee fit descendre son régiment, les mit en ligne et menaça de jeter tout le personnel du train dans le canal Rideau, si le train ne revenait pas à Ottawa. Pendant ce temps, le rapide de Cornwall arrivait à toute vapeur et ne s'arrêta que très juste à temps pour éviter une collision!

Grande est l'indignation au sujet de cette démonstration de sans-gêne américain, et quoique ce fut évidemment un acte criminel, le régiment n'atteint pas moins la frontière en toute sécurité. On estime que le gouvernement devrait informer les autorités militaires américaines de l'incident.

La raison pour laquelle l'histoire tarda tant à être connue est que tous les passagers ainsi que l'équipe du train étaient des Américains et que l'administration générale du chemin de fer était la seule à en être informée.

quant au vice rédhibitoire, affectant les marchandises?

Combien d'espèces d'avaries y a-t-il et dans quel cas y a-t-il lieu à contribution?

DROIT PUBLIC

Quelles sont les lois qui régissent la succession au trône d'Angleterre?

Sur l'avis de qui le pape s'exerce-t-il en Angleterre et au Canada?

Pour quelle cause, dans quel débat, par qui, comment et devant quel tribunal une élection municipale se conteste-t-elle?

HISTOIRE DU DROIT

Nommez les principales ordonnances de Louis XIV?

Quand l'insinuation des donations, l'emprisonnement pour dettes et le droit d'aînesse ont-ils été abolis en ce pays?

ACCIDENT DE VOITURE

M. et Mme Andrew Price de Napace, Ont., sont précipités sur le sol et Mme Price est tuée sur le coup.

Napace, Ont., 6 juillet. — Au cours d'une promenade en voiture, M. et Mme Andrew Price ont été victimes d'un pénible accident. Le cheval a pris le mors aux dents et Mme Price a été tuée. M. Price a eu deux côtes enfoncées et a reçu plusieurs autres blessures sérieuses. Il souffre aussi de lésions internes.

M. Price demeure à quelques milles de Newburgh et est le frère du juge Zrice de Kingston.

CONVENTION CONSERVATRICE

Beaverton, Ont., 6 juillet. — Les libéraux conservateurs d'Ontario-Nord, se sont réunis en convention, aujourd'hui, pour faire le choix d'un candidat pour le gouvernement provincial. M. Charles Kelley, de Uxbridge, président. Le choix s'est fixé unanimement sur M. W. H. Hoyle, le député actuel, qui rencontre l'approbation la plus unanime qui ait jamais manifesté pour aucun candidat dans l'Ontario-Nord.

En acceptant la candidature M. Hoyle a dit en peu de mots ce qu'il avait fait pendant le présent parlement. L'assemblée avait été convoquée par M. Andrew Miss Campbell, l'organisateur du parti conservateur et M. Geo. Proctor.

L'assemblée s'est terminée par des hourras enthousiastes en l'honneur du candidat et du roi.

UNE CHUTE DE SOIXANTE PIEDS

Peterboro, Ont., 6 juillet. M. A. Mid, comme les employés de la maison Richard Hall and Son, descendaient par l'élévateur, le câble se rompit et la cage descendit d'une hauteur de quatre étages, à peu près 60 pieds. Les passagers ont été plus ou moins sérieusement blessés. Ce sont: Miles Delaire, Fitzgerald, Talbot, Shera, Gurin et M. Ralph Moore.

Deux ambulances ont été mandées en toute hâte et ont transporté les blessés à l'hôpital.

LE PARLEMENT ANGLAIS

Londres, 6 juillet. — A un dîner donné par les députés ministres de la Chambre des Communes, ce soir, le premier ministre Balfour a déclaré qu'il n'y aura pas de dissolution du parlement cette année, à moins qu'il ne soit pas supporté par ses collègues.

AU CAMP DE QUEBEC

Québec, 6 juillet. — Lord Aylmer, Officier-Commandant de la milice par intérim, est arrivé dans notre ville ce matin.

Durant l'après-midi les différents régiments de notre ville ont paré devant Lord Aylmer, qui en a fait l'inspection.

Le camp sera levé samedi prochain, le 9 juillet.

LA CONVENTION DEMOCRATIQUE

St-Louis, 6 juillet. — La convention démocratique s'est assemblée aujourd'hui, à entendre un discours prononcé par son président temporaire, John Sharp Williams, a nommé les officiers chargés de l'organisation permanente, et s'est ajournée.

La séance a duré deux heures et cinquante minutes.

La chose la plus remarquable a été les applaudissements qui ont salué le nom de Grover Cleveland lorsque le président l'a prononcé. Il lui a été tellement bruyamment et prolongé que le président a eu de la difficulté à rappeler l'assemblée à l'ordre.

La nomination du juge Parker com-

St-Petersbourg, juillet 6. — Le Peterbourgsk Liaoiko publie une dépêche de Liao-Yang annonçant qu'un engagement a eu lieu à Ta-Tchu-Kiao, durant lequel la cavalerie russe sous les ordres du général Samsonoff, et soutenue par une batterie de campagne a défilé les Japonais des hauteurs sous un feu nourri d'artillerie.

Les Russes ont poursuivi les Japonais et leur ont fait subir de lourdes pertes.



"Fatiguée" "Ce n'est rien de sérieux—je ne suis que fatiguée tout le temps." C'est une façon naturelle de dire que vous n'êtes pas assez nourrie, pour pouvoir conserver votre santé et vos forces.

"Vin Saint-Lehon"

c'est ce dont vous avez besoin. Il active les digestions laborieuses—augmente l'appétit—calme les nerfs—stimule doucement et reconstitue tout l'organisme.

Une bonne ménagère apprête le pain avant de le mettre au four, disons: que le "Vin Saint-Lehon" est lui, apprêté, médicalement parlant, dans le sol même. Les racines de la vigne s'imprègnent du principe médicamenteux—le convertissent en sève—et de là le transportent dans la grappe—en somme la médication est faite naturellement par la nature.

Les savants médecins Français prescrivent le "Vin Saint-Lehon."

En vente dans les pharmacies, épiceries et hôtels.
F. X. ST-CHARLES & CIE
Epiciers en Gros et Importateurs de Vins
257 RUE SAINT-LAURENT
MONTREAL

A LA COTE

Le steamer allemand "Elizabeth" frappe un banc de sable près des îles de la Madeleine.

Québec, 6 juillet. — Le steamer allemand "Elizabeth", qui avait une cargaison de madriers prise à Miramichi, à destination de l'Irlande, s'est jeté à la côte près des îles de la Madeleine, la nuit dernière.

M. J. M. Gregory du département de la marine ici, a reçu le télégramme suivant: "Grindstone, 6 juillet. — Le steamer "Elizabeth", chargé de madriers, partant de Miramichi pour se rendre en Irlande, s'est jeté à la côte durant la nuit dernière sur un banc de sable à l'Etang du Nord. Le steamer ne fait pas eau et pourra probablement se remettre à flot si le temps se remettrait à flot si la température le permet."

CONVENTION CONSERVATRICE

Beaverton, Ont., 6 juillet. — Les libéraux conservateurs d'Ontario-Nord, se sont réunis en convention, aujourd'hui, pour faire le choix d'un candidat pour le gouvernement provincial. M. Charles Kelley, de Uxbridge, président. Le choix s'est fixé unanimement sur M. W. H. Hoyle, le député actuel, qui rencontre l'approbation la plus unanime qui ait jamais manifesté pour aucun candidat dans l'Ontario-Nord.

En acceptant la candidature M. Hoyle a dit en peu de mots ce qu'il avait fait pendant le présent parlement. L'assemblée avait été convoquée par M. Andrew Miss Campbell, l'organisateur du parti conservateur et M. Geo. Proctor.

L'assemblée s'est terminée par des hourras enthousiastes en l'honneur du candidat et du roi.

UNE CHUTE DE SOIXANTE PIEDS

Peterboro, Ont., 6 juillet. M. A. Mid, comme les employés de la maison Richard Hall and Son, descendaient par l'élévateur, le câble se rompit et la cage descendit d'une hauteur de quatre étages, à peu près 60 pieds. Les passagers ont été plus ou moins sérieusement blessés. Ce sont: Miles Delaire, Fitzgerald, Talbot, Shera, Gurin et M. Ralph Moore.

Deux ambulances ont été mandées en toute hâte et ont transporté les blessés à l'hôpital.

LE PARLEMENT ANGLAIS

Londres, 6 juillet. — A un dîner donné par les députés ministres de la Chambre des Communes, ce soir, le premier ministre Balfour a déclaré qu'il n'y aura pas de dissolution du parlement cette année, à moins qu'il ne soit pas supporté par ses collègues.

AU CAMP DE QUEBEC

Québec, 6 juillet. — Lord Aylmer, Officier-Commandant de la milice par intérim, est arrivé dans notre ville ce matin.

Durant l'après-midi les différents régiments de notre ville ont paré devant Lord Aylmer, qui en a fait l'inspection.

Le camp sera levé samedi prochain, le 9 juillet.

LA CONVENTION DEMOCRATIQUE

St-Louis, 6 juillet. — La convention démocratique s'est assemblée aujourd'hui, à entendre un discours prononcé par son président temporaire, John Sharp Williams, a nommé les officiers chargés de l'organisation permanente, et s'est ajournée.

La séance a duré deux heures et cinquante minutes.

La chose la plus remarquable a été les applaudissements qui ont salué le nom de Grover Cleveland lorsque le président l'a prononcé. Il lui a été tellement bruyamment et prolongé que le président a eu de la difficulté à rappeler l'assemblée à l'ordre.

La nomination du juge Parker com-

St-Petersbourg, juillet 6. — Le Peterbourgsk Liaoiko publie une dépêche de Liao-Yang annonçant qu'un engagement a eu lieu à Ta-Tchu-Kiao, durant lequel la cavalerie russe sous les ordres du général Samsonoff, et soutenue par une batterie de campagne a défilé les Japonais des hauteurs sous un feu nourri d'artillerie.

Les Russes ont poursuivi les Japonais et leur ont fait subir de lourdes pertes.

Pour les Vacances

IL EST PLUS TEMPS QUE JAMAIS DE VOUS PRÉPARER Tentes et Drapeaux à Vendre ou à Louer Auvents faits sur commande

VENEZ VOIR CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS.
La Cie d'Auvents des Marchands
1477 RUE NOTRE-DAME. — Tél. Bell 3330.

VENTE DE JUILLET A SACRIFICE

De Tapis et Articles de Ménage, Lits et Literie, Rideaux, Rugs, Draperies et Articles à couvrir les Meubles. Occasions dans tous les rayons durant le mois de Juillet :: :: ::

EDIFICE EMPIRE
Thomas Ligget, 2474-2476 rue Ste-Catherine
MONTREAL

NOUVELLE PRIME

PORTAIT DE S.G. Mgr J. S. H. Brunault

EVEQUE DE NICOLET

Magnifique lithographie sur Papier de luxe. Grandeur 16 x 20.

CE PORTRAIT EST ENVOYÉ

GRATUITEMENT

À TOUT ABONNÉ, SUR PAIEMENT DE

3 MOIS D'ABONNEMENT.

LE JOURNAL

71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

me candidat démocratique à la présidence est assurée.

La convention s'est ajournée à 10 heures demain matin.

MORT DE M. J. H. APPLETON

Springfield, Mass. — Julius Appleton, président du chemin de fer Central New-England, et fabricant de papier bien connu, est mort d'apoplexie, aujourd'hui.

RECETTES

MENAGERES

POUR TEINDRE LES BOIS EN COULEUR ACAJOU. — On peut avoir à teindre des rayons, une planchette d'angle, voici la recette: passez le bois à l'acide nitrique ou eau forte (manipuler avec précaution) le rouvrir de deux couches du mélange ci-après: alcool, 1 litre; carbonate de sodium, 15 grammes; sang de dragon, 50 grammes; on polit ensuite à la pierre ponce et on vernit si l'on veut, soit au tampon, soit au pinceau.

POUR NETTOYER LES MAINS. — Les ménagères devraient toujours avoir à leur portée de la saure de bois, quand les mains sont noircies par les soins du ménage. Il suffit de les savonner en mélangeant une pincée de saure, les mains se nettoient fort bien et s'adoucissent par ce procédé.

CONTRE LES COUPURES ET LES CONTUSIONS. — Recueillir, au commencement de l'été, les feuilles de cognassier, les mettre toutes fraîches dans un litre d'eau de vie blanche, ces feuilles constituent d'excellentes compresses pour les coups et les contusions.

ROYAL Household

la farine par excellence

POUR LE PAIN ET LES PATISSERIES

En vente chez tous les épiciers.

